



Syndic qui ne veut pas signer chez le notaire

Par **annie13220**, le **07/07/2018** à **17:17**

bonjour madame

je finalise un acte de vente d'un appartement en copropriété, notre syndic ne veut pas aller signer chez le notaire l'acte de modification de l'état descriptif suite à la cession d'une partie commune (cette cession a été faite par un syndic bénévole en 2008 mais non actée) nous avons fait une Ag extraordinaire en juin 2018 pour régulariser la cession, a été validée à l'unanimité par tous les copropriétaires ainsi que la modification de l'EDD et la nouvelle répartition des tantièmes ainsi que le nouveau règlement de copropriété le syndic ne veut pas signer car elle dit que la cession a été faite en 2008 et qu'elle n'était pas syndic à l'époque alors que nous avons tout régularisé.

quel est mon recours pour quelle assure l'exécution de cette vente svp